

Mode de selection aux championnats d'Aquitaine et de France Espoirs

(Cf tableaux annexes « mode qualification aux Aquitaine 2014 » et « mode qualification aux frances 2014 »)

En vue de la préparation de la saison sportive 2014, l'Equipe Technique Régionale (ETR) - composée des responsables des comités départementaux (Mathieu Portet et Thierry Vidal CD64, Arnaud Darrigade CD40 et Aziz Bouchgua CD33), du comité régional (Mathieu Vayron), et de la fédération française de surf (Serge Lougarot) - s'est réunie pour définir les modes de qualifications aux championnats d'Aquitaine et de France.

POUR LES ESPOIRS:

Dans la mesure du possible, il a été décidé de donner 2 chances aux compétiteurs pour se sélectionner aux championnats d'Aquitaine/France.

- 1• Par sélection directe via le championnat (départemental ou d'aquitaine)
- 2• Par classement établi sur plusieurs compétitions (définies dans les tableaux ci-après)

Pour les minimes, cadets, ondines -14 ans et les ondines – de 16 ans :

- sélection directe sur les championnats d'Aquitaine espoir (en simple élimination) pour la moitié du quota de places attribuées pour la catégorie concernée,
- sélection sur un classement : classement sur l'addition des points des 2 meilleures compétitions sur les plusieurs définies, pour l'autre moitié du quota de places attribuées pour la catégorie concernée aux championnats.

Attention :

- un athlète sélectionné en direct sur les championnats sera retiré du classement de la sélection sur classement.
- les points sur les compétitions rentrant dans la sélection sur un classement seront calculés sur le système fédéral en conservant l'intégralité des compétiteurs inscrits sur chaque compétition.

Cas des juniors et ondines -18 ans :

- sélection directe sur les championnats d'Aquitaine espoirs (en double élimination) pour les 2/3 du quota de places attribuées par la FFS pour la catégorie concernée aux championnats de France.
- sélection sur demande auprès de l'ETR : l'ETR disposera du 1/3 du quota de places attribuées par la FFS pour la catégorie concernée aux championnats de France pour sélectionner sur demande spécifique et individuelle. La demande devra être déposée au CRAS avant le 12 septembre et être motivée.

POUR LES OPEN:

La qualification aux championnats de France open se fait uniquement sur le classement fédéral. Il s'agit ici d'une course aux points, il faut donc faire des résultats en compétition fédérales pour améliorer son classement. Vous avez la possibilité de suivre votre classement via l'extranet de la Fédération Française de Surf : <http://extranet.surfingfrance.com/> puis onglet fédération et classement.

Renseignements :

Mathieu Vayron, mathieu@surfingaquitaine.com

Retrouvez toutes les compétitions en Aquitaine sur l'Agenda :

<http://www.surfingaquitaine.com/agenda-2/>

